



## Réunion bilan du CCINP

### Chimie ParisTech - PSL, le 19 novembre 2025

#### Présents :

Pour le CCINP : Jean-Pierre BELAUD (Directeur du SCCP, Président CCINP MP/MPI), Gérard AKA (Vice-Président CCINP PC), Marc BONNET (Vice-président CCINP TPC, à distance), Caroline BOURCIER et Béatrice CARTA (Responsables de l'épreuve de français-philo), René FEUILLET (Président du CCINP PSI), Christine JOLY-DUHAMEL (Présidente du CCINP TPC), Jean LIDDELL (Responsable des épreuves de LV), Anne MORVAN (Pilotage du concours, à distance), Lyudmyla YUSHCHENKO (succédera à Nicolas PEYRET à la présidence CCINP TSI), Roland SOLIMANDO (Président CCINP PC).

Pour l'UPS : Olivier BRUNET (Informatique), Aurélie COLLAUDIN (Physique), Antton CURUTCHET (Chimie), Arnaud JOBIN (mathématiques), Laurent PATER (Président), et David DENONCIN (comité).

Pour les autres associations de professeurs : Anne PATZIERKOVSKY (UPLS, à distance), Florent LE BOURHIS (président de l'UPSTI), Pierre MAUBORGNE (UPSTI pour la filière TSI).

## / Remarques générales

### A. Visites d'oraux

Les membres du corps enseignant en CPGE étaient autorisés à assister à des oraux, et ces visites se sont bien passées. Toutefois, la direction du concours regrette qu'il n'y ait pas eu plus de visites cette année.

### B. Présentation des copies

La direction du concours déplore de plus en plus le manque de connaissance du cours de la part de nos élèves, avec une détérioration très nette de la lisibilité des copies. Rappelons qu'environ un point sur vingt est prévu pour la présentation de la copie, quelle que soit l'épreuve et quelle que soit la filière.

### C. Réclamations

Le nombre de réclamations a encore augmenté cette année. Il n'est pas prévu d'interdire aux personnes candidates de déposer une réclamation, mais il ne faut pas inciter les élèves à le faire. L'erreur est humaine et les réclamations doivent pouvoir être faites.

Le concours CCINP a mis en place une procédure numérique très simple concernant les réclamations et qui permet aux personnes candidates, par un simple clic, d'élargir leur réclamation à plusieurs épreuves. Cette facilité d'utilisation ne se veut pas incitative. La direction du concours rappelle que pour chaque réclamation une personne membre du jury vérifie à minima que chaque question traitée a bien été évaluée. La procédure peut aller jusqu'à la double correction. Sur la session 2025, ce sont des milliers de réclamations qui ont été traitées, dont plus de 99,7 % injustifiées.

Lors de la prochaine session, sous réserve de faisabilité technique, il sera demandé à la personne souhaitant porter réclamation d'écrire un petit texte pour en expliquer les raisons. Si ces mesures ne suffisent pas à limiter l'explosion des réclamations injustifiées, la direction du concours envisagera d'autres pistes comme la limitation du nombre de réclamations par personne candidate.

Concernant l'oral, il y a deux types de réclamations : celles qui suivent immédiatement l'épreuve et celles qui arrivent après le jury d'admission. Les premières, en très faible nombre, sont souvent justifiées et donnent lieu dans ce cas à un second oral, qui peut très bien desservir la personne candidate. Les secondes sont en nombre bien plus important mais aucune n'a abouti. L'erreur est en effet considérée quasi impossible puisque la personne examinatrice rentre les notes en temps réel dans la base de données.

## D. Filière TPC

L'UPS fait remonter que certaines écoles de physique pourraient offrir des places à la filière TPC, notamment en vue de l'augmentation des effectifs de la filière. La direction du concours en a pris note en indiquant vouloir faire remonter l'information aux directions des écoles, tout en faisant remarquer que certaines places ne sont pas pourvues et que les directions des écoles sont souveraines sur cette décision.

## E. Utilisation des calculatrices à l'écrit

L'utilisation des calculatrices a été évoquée à de nombreuses reprises lors des comptes rendus disciplinaires, et la direction du concours a indiqué vouloir concevoir des sujets ne nécessitant pas la calculatrice dans le but de l'interdire par la suite et d'éviter toute suspicion de fraude par ce biais. Trois pistes sont évoquées :

- la conception de questions de calcul d'ordre de grandeur ou de calcul avec un seul chiffre significatif,
- la présence de représentations graphiques de fonctions (comme log),
- la présence d'aides de calcul, peu probable mais qui, si elle est présente, sera nécessaire et où un simple ordre de grandeur ne suffira pas pour obtenir les points.

Une calculatrice type collège continuera d'être fournie pour l'oral.

## F. Aménagements

La direction du concours rappelle l'obligation légale du supérieur de s'aligner sur le baccalauréat en ce qui concerne les demandes d'aménagement. Cela interroge : les aménagements obtenus au brevet sont accordés au baccalauréat puis dans le supérieur sans vérification de l'éventuelle évolution du handicap. Les demandes d'aménagement sont en forte augmentation ces dernières années, ce qui démontre une meilleure prise en compte des situations de handicap dans le secondaire comme dans le supérieur. La direction du concours souligne qu'elle entend honorer toutes ces demandes même si cela représente un véritable défi en matière logistique et en ressources humaines.

Par ailleurs, les différenciations d'aménagement sur les oraux demandées par le médecin du concours peuvent être invalidées par le tribunal. Cela complexifie encore la tâche du concours qui se fait cependant un devoir d'être au plus juste malgré les contraintes.

La direction du concours fait enfin remarquer qu'un nombre très faible de lycées possède un taux de demandes d'aménagement déraisonnablement supérieur à la moyenne.

Par ailleurs, certains aménagements questionnent l'organisation du concours, comme le passage d'une épreuve sur son matériel personnel.

Enfin, l'augmentation des aménagements ainsi que les contraintes ministérielles pourraient amener à des modifications de format et de durées des épreuves. L'enchaînement de deux épreuves de 4h dans la même journée est considéré comme très éprouvant pour les personnes candidates qui possèdent un tiers temps, qui n'ont alors que 40 minutes pour manger.

## / Bilan des épreuves 2025

### A. Épreuves littéraires

#### Langues vivantes

L'UPLS est satisfaite des épreuves de langue vivante, notamment en Anglais, mais demande une précision des attentes de l'épreuve. En effet, certains collègues ont des difficultés d'une part parfois pour comprendre la note obtenue par un élève donné, mais aussi pour comprendre les faibles écarts qu'il peut exister entre des élèves de niveaux très différents, notamment sur l'épreuve de synthèse. La direction du concours indique que dans le barème 50 % de la note est réservée à la forme et 50% au fond, et indique réfléchir à donner des précisions.

Concernant les oraux, l'UPLS souligne des résultats très hétérogènes à des épreuves exigeantes notamment avec quinze minutes d'expression orale autonome, mais indique des exigences globalement en accord avec la formation. La direction du concours insiste sur le format des oraux légèrement différent de celui des colles, et invite les collègues à bien insister sur ce point lors de la préparation aux oraux. Les résultats en langues sont par ailleurs stables depuis 2022.

## Français-philosophie

Très peu de remontées sur les épreuves de français-philosophie qui ont été jugées satisfaisantes. L'UPLS commente le rapport des épreuves qui mentionne quelques défauts dans les copies des élèves. Elle demande si le mauvais traitement du résumé est une tendance en lien avec le format du document réponse, et pose la question des citations dans l'épreuve de dissertation.

La direction du concours indique ne pas voir de tendance concernant le résumé mais plutôt des écueils classiques (notamment en ce qui concerne la bonne analyse des exemples) et que sur le document réponse les élèves doivent matérialiser les paragraphes avec des doubles barres. Elle rappelle également qu'en dissertation l'apprentissage de citations par cœur n'est pas un attendu ni une nécessité contrairement à la réflexion autour de situations lues dans les œuvres du programme.

Il est par ailleurs observé une baisse globale du niveau de maîtrise de la langue française. La direction du concours rappelle que de nombreux points sont faciles à prendre sur ces aspects, et que malgré tout l'épreuve reste classante.

## B. Sciences industrielles

L'UPSTI félicite le concours pour sa conception d'excellentes épreuves de sciences industrielles, couvrant la totalité du programme et de ce fait un peu longues mais progressives et proposant des questions de difficultés variées.

La direction du concours se réjouit de ces remarques et fait état de la qualité de son processus de création de sujet par des personnes issues de la recherche et des collègues de CPGE qui participent à l'une des phases du processus, que ce soit d'écriture, de relecture, de cobayage ou de coordination. Il y a par ailleurs eu un effort de simplification ainsi qu'une volonté de détailler les sujets.

La filière PSI est évoquée par la direction du concours, les résultats étant considérés décevants. La direction du concours indique pour certains élèves une « incompréhension profonde des notions abordées » et insiste sur l'apprentissage du cours.

En filière TSI, l'UPSTI attire l'attention de la direction du concours sur le fait que le sujet était centré sur l'électronique et les filtres, et que l'épreuve de modélisation était plus un recollement de plusieurs exercices qu'un sujet global. La direction du concours indique que cela répond aussi à un besoin de transversalité, mais tiendra compte de cette remarque.

Toutes les parties sont satisfaites des épreuves orales.

## C. Informatique

Les épreuves écrites ont été jugées globalement positivement, bien que quelques coquilles, peu nombreuses, aient pu être relevées notamment en PC et PSI.

Pour la filière TPC/TSI, nous faisons remarquer que la bibliothèque NumPy était fortement incitée alors que ce n'est pas la philosophie du programme d'informatique tronc commun, et appelons à plus de vigilance sur ce point. La direction du concours en a pris note.

Le sujet MPI était intéressant mais le découpage choisi, avec l'étude théorique systématiquement placée avant la programmation reléguée en fin de partie est regretté. En effet cette conception, bien que logique, a pu desservir les élèves moins bons sur les aspects théoriques. La direction prend note et émet une volonté d'équilibrer les sujets.

Pour la filière MP, nous regrettons que l'informatique tronc commun ne puisse être évaluée seule, ainsi qu'une différence notable de difficulté entre les questions posées aux optionnaires informatiques par rapport aux optionnaires SII. La direction entend la remarque en mentionnant que les notes ne font pas état d'un déséquilibre, et que le problème de l'évaluation de l'informatique tronc commun pourra être revu lorsque le format du concours évoluera. Une épreuve d'informatique tronc commun pourrait être envisagée à ce moment-là.

L'UPS demande également de pouvoir disposer des notes d'informatique tronc commun, permettant ainsi une évaluation de l'adéquation des enseignements avec les attentes du concours. La direction indique qu'elle va y réfléchir et que la proportion du barème affectée à l'informatique tronc commun est située entre 20% et 25%.

Enfin, nous faisons remarquer que les notes d'informatique et de SII baissent continûment depuis plusieurs années, et que cela conduit à des choix stratégiques des élèves en amont qui peuvent se révéler délétères.

## D. Physique et Physique-Chimie

L'UPS fait état de sujets satisfaisants ou très satisfaisants, notamment grâce à la présence de questions de cours. Le programme est bien balayé, et la présence de questions de TP dans les sujets a été appréciée.

En PSI, comme chaque année il est remonté l'absence d'un développement mathématique significatif sur l'épreuve de modélisation. La direction du concours en prend note.

Pour la filière TSI, l'UPS mentionne le nombre d'applications numériques sans calculatrice, très nombreuses. La direction du concours en prend bonne note, d'autant plus étant donné la volonté de concevoir des sujets sans calculatrice. Elle fait par ailleurs remarquer que la conception d'un sujet sans calculatrice est différente d'un sujet avec calculatrice, une telle conception changeant la forme du sujet.

La moyenne autour de 9 aux écrits en filière MP/MPI traduit le message que le concours cherche à véhiculer auprès de nos élèves : le cours n'est pas assez bien connu et maîtrisé. Par ailleurs, la physique est la matière ayant la plus faible moyenne aux oraux, toutes filières confondues. La direction du concours pointe le fait que les oraux de cette matière se prêtent peut-être plus facilement à des questions de cours, que nos élèves ne maîtrisent pas assez bien.

La direction du concours fait enfin remarquer que pour toutes les filières il s'agit bien d'une épreuve de physique-chimie, l'épreuve possédant au moins 30% de chimie.

## **E. Chimie**

L'UPS a fait remonter que le sujet PC était bien guidé et abordait de nombreuses notions de PCSI et PC, un peu long par rapport aux années précédentes, ce qui toutefois lui a donné l'avantage d'être classant. Elle remercie la direction du concours pour avoir conçu une épreuve de modélisation centrée sur la chimie.

Concernant les oraux, la question de la présence des incertitudes est posée pour le TP. D'après la direction du concours, la durée de l'épreuve orale permet difficilement d'aborder ce point, qui pourrait être évalué à la marge lors de la prochaine session. Si cette évaluation ne se fait pas au détriment des manipulations, une généralisation pourra être envisagée. Si l'utilisation de Python est demandée, les codes Python seront fournis, avec une notice.

## **F. Mathématiques**

Les sujets proposés aux épreuves écrites étaient globalement de bonne qualité, bien construits, progressifs et balayant le programme.

Cependant, les sujets MP ont été jugés trop courts et moins ambitieux que dans d'autres filières. La direction du concours en prend bonne note et fera remonter ce point à l'équipe de conception. Elle mentionne par ailleurs que cela ne se traduit pas dans les résultats : il n'y a pas eu plus de 20/20 ni plus de notes entre 18/20 et 20/20. La rédaction des réponses aux questions a pu jouer un rôle, et il était peut-être nécessaire de répéter plusieurs fois des arguments déjà évoqués auparavant pour obtenir tous les points sur une question donnée.

Le sujet PSI, qui était long, aurait pu aborder plus de thèmes.

Concernant la filière TSI, nous mentionnons que la partie informatique comportait quelques commandes non exigibles qui n'étaient pas rappelées dans l'énoncé, et que l'introduction au problème de probabilités a pu rebouter des élèves. La direction du concours déplore en effet ce qui s'apparente à une impasse de la part des élèves concernant les probabilités, et rappelle la nécessité de connaître son cours et de travailler les mathématiques qui semblent généralement boudées par une partie des élèves de la filière, ce qui se voit également aux oraux.

Concernant les oraux, peu de remontées ont été faites, preuve de la bonne tenue du concours. La direction du concours confirme sa volonté de fournir les sources LaTeX des exercices de la banque publique pour la filière MPI dans un avenir proche.

*Compte rendu rédigé par Olivier Brunet, Aurélie Collaudin, Antton Curutchet, David Denoncin, Arnaud Jobin, Laurent Pater*